

Observatoire du documentaire Documentary Network

DÉCLARATION DOCUMENTAIRE

1. **Contexte.** Nous vivons à une époque marquée par des turbulences extrêmes, qu'elles soient géopolitiques, économiques, sociales, écologiques ou culturelles. Le travail des cinéastes documentaristes qui nous apportent le fruit de leur réflexion sur le monde nous permet de mieux comprendre les réalités qui nous entourent et d'élever le niveau de notre réflexion critique tout en favorisant notre ouverture envers l'Autre. Les documentaristes contribuent à créer un espace de liberté essentiel à la vie démocratique.
2. **Prestige.** Le documentaire est le genre cinématographique qui a fait la réputation du Canada à l'étranger depuis l'avènement du cinéma direct au début des années soixante. Les nombreux prix gagnés à travers le monde par des films produits par l'Office national du film du Canada et par les cinéastes et producteurs indépendants confirment la reconnaissance internationale du documentaire canadien et contribuent à la renommée du pays.
3. **Vision d'ensemble.** Pour assurer sa survie et son développement, la situation du documentaire doit être analysée dans une perspective globale et holistique afin que tous les éléments qui concourent à son succès se développent en harmonie.
4. **Création-production.** Le financement de la production est l'élément clé d'une cinématographie documentaire de qualité. Il permet aux cinéastes d'apporter le temps et le soin nécessaires à la qualité des œuvres. Dans cet esprit, le documentaire a besoin d'institutions nationales fortes qui disposent d'enveloppes adéquates et de financement à long terme : Le Fonds canadien de télévision sans lequel il n'y aurait pas ou si peu de documentaires; Téléfilm Canada où il faut absolument créer un programme d'Aide au long métrage documentaire pour les salles; l'Office national du film du Canada, une institution unique au monde qui favorise l'innovation et l'exploration de nouvelles formes; le Conseil des arts du Canada, pour les bourses aux cinéastes. Parallèlement, l'apport des provinces, responsables de la culture, est incontournable et crucial; la SODEC, institution québécoise, est à cet effet, un modèle dont l'enveloppe d'intervention doit être augmentée afin de revenir à la production d'un nombre significatif d'œuvres documentaires.
5. **Diffusion-Télévision.** Ce précieux apport à la vie démocratique que constitue le documentaire doit être accessible à l'ensemble de la population. Une présence grandissante et valorisée du documentaire d'auteur à la télévision est non seulement souhaitable mais prioritaire. Les chaînes de télévision publiques nationales (SRC-CBC), de même que les télévisions éducatives (Télé-Québec, TVOntario, etc.), doivent pouvoir compter sur des enveloppes stables et substantielles. Dans l'ensemble, le secteur télévisuel privé doit faire une place grandissante au documentaire.
6. **Distribution.** Le projet de création d'un réseau de salles numériques destiné en priorité au cinéma d'auteur est une initiative structurante qui permettra l'accès au public de toutes les régions à la cinématographie documentaire. L'internet — et les nouvelles plateformes — devient un réseau de distribution de plus en plus intéressant pour le documentaire. Un projet de Portail pour rendre accessible notre patrimoine documentaire au grand public fait présentement l'objet d'une étude. Ces nouvelles avenues de distribution nécessitent par ailleurs que l'on apporte une réponse adéquate à la question de la protection des droits d'auteur et de la rétribution équitable des ayant-droit.
7. **Formation des cinéastes.** Le nombre de programmes de formation des documentaristes est en augmentation. Cependant la formation continue qui permet aux cinéastes de se maintenir à jour, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies de production et de diffusion, doit faire l'objet d'une approche concertée et d'une offre diversifiée.
8. **Développement des auditoires.** Les festivals (RIDM, Hot Docs) et autres événements de diffusion font connaître et aimer le documentaire à de nouveaux publics; ils sont donc une étape essentielle du parcours des œuvres. Par ailleurs, afin d'avoir une connaissance adéquate de la culture contemporaine, il faut s'assurer que le milieu de l'éducation enseigne aux enfants à décoder le langage audiovisuel et que les adolescents soient initiés à une culture cinématographique ouverte sur le monde et attentive à leur propre univers.
